

Soyons les artisans de votre réussite

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat accompagne, conseille et forme les entrepreneurs tout au long de la vie de leur entreprise, de la création à la cession.

Découvrez l'ensemble de nos services en prenant contact avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat la plus proche.



CMA Gard
904 av Maréchal Juin
30900 NIMES
04 66 62 80 89
rcc-contact@cma-gard.fr
cma-gard.fr



3006 Service & appel
gratuit

MAJ CMA Gard - 25-01-2026

Entrepreneurs, simplifiez vos démarches et sécurisez votre projet

Notre Offre Formalités



Notre métier :
accompagner le vôtre



Simplifiez votre quotidien et vos formalités.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat Occitanie vous propose l'appui de ses experts pour sécuriser votre projet.

Gagnez en temps et en efficacité dans la gestion de vos démarches administratives avec nos offres formalités.

Nous gérons et enregistrons chaque année plus de 70 000 formalités : confiez-nous les vôtres.

Nos offres

+ LES + CMA OCCITANIE	► APPUI MÉTIER Conseils sur votre activité	► MON COACH FORMALITÉS** Un expert à vos côtés	► MES FORMALITÉS CLÉ EN MAIN Confiez-nous vos formalités
	Des conseils essentiels pour préparer votre formalité.	En atelier collectif, vous réalisez vous-même vos formalités pas à pas.	Un traitement individualisé de vos formalités.
CONSEIL ACTIVITÉ <ul style="list-style-type: none">• Vous conseiller sur vos choix : nature des activités, libellés, qualification professionnelle.• Réaliser tous les contrôles préalables afin de sécuriser la formalité.• Identifier les modalités d'obtention et d'utilisation de la qualité d'artisan et du titre de maître artisan ou d'artisan d'art.			
FORMALITÉS SIMPLIFIÉES ET SÉCURISÉES <ul style="list-style-type: none">• Effectuer la formalité pour votre compte.• Suivre l'avancement de votre dossier auprès des organismes tels que l'Urssaf, le Greffe, le Service des Impôts....	-	-	
ATELIER COLLECTIF <ul style="list-style-type: none">• Préparer vos formalités en ligne et vérifier vos pièces justificatives dont la qualification professionnelle.• Guider votre inscription tout au long de la déclaration en ligne.• Suivre l'avancement de votre dossier auprès de différents organismes tels que l'URSSAF, l'INSEE, l'INPI.	-		-
* Par dossier et hors droits légaux	75€ HT*	54€ HT	Entreprise individuelle et micro-entreprise : Immatriculation 91.66€ HT (110€ TTC) Modification 58.33€ HT (70€ TTC) Radiation 45.83€ HT (55€ TTC)
			Société : Immatriculation 125€ HT (150€ TTC) Modification 110€ HT (132€ TTC) Radiation 100€ HT (120€ TTC)
		** Sous condition de disponibilité de l'offre dans votre CMA	

